



centre d'information
et d'orientation
Brignoles



académie
Nice

SÉANCE D'INFORMATION ORIENTATION APRÈS LA 3ÈME

Collège Leï Garrus

Saint Maximin la Sainte Baume

29 Septembre 2020

Comment s'informer?

- Brochures ONISEP+ classeurs CIDJ (CIO, CDI)
- Dialogue avec parents + personnel du collège
(Enseignants, Psychologue de l'Education nationale,
la documentaliste, chef d'établissement...)

www.cidj.com

www.eduscol.education.fr

www.ac-nice.fr

www.onisep.fr



SOMMAIRE

1. Schémas des formations après la 3ème

1. Procédures et Calendrier

Nouveauté : mise en place de Téléservice

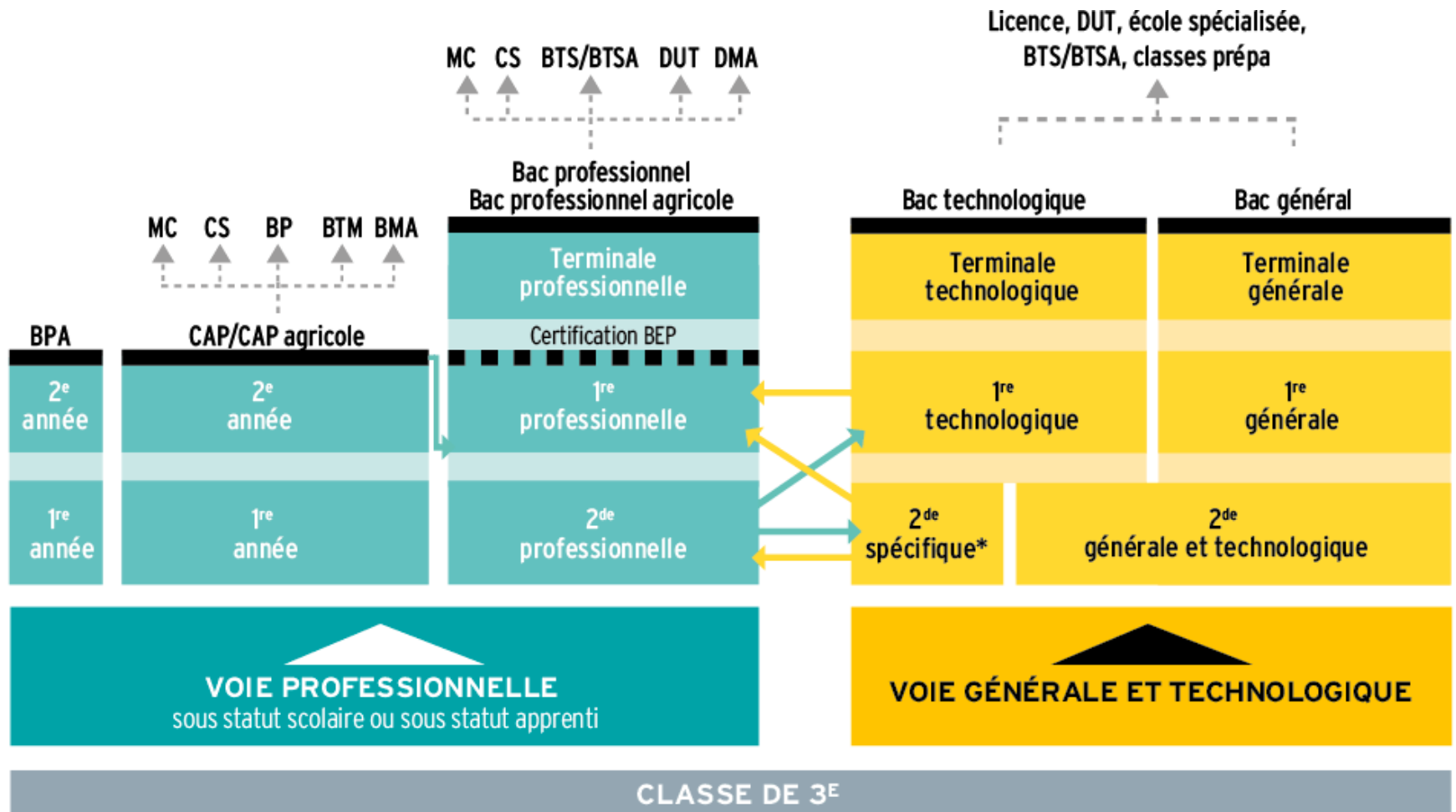
1. La voie générale et technologique

1. La voie professionnelles : Lycée ou CFA

1. Recrutements spécifiques



SCHÉMA DES FORMATIONS APRÈS LA 3ÈME



→ Passerelles entre les différentes voies

L'orientation en 3^{ème} : une question de temps...

1. Le Temps de la Réflexion

ψ De Octobre à Décembre :
S'informer
Exploiter
Réfléchir

2. Le Temps du Dialogue

ψ De Janvier à Février : Vœux provisoires
ψ Mars : Avis Provisoires du Conseil de Classe
ψ **Pensez aux journées portes-ouvertes et aux mini-stages**

3. Le Temps du Choix

ψ Mai : Choix définitifs
ψ Juin : Décision du conseil de classe
En cas de désaccord, un RDV avec le Chef d'Etablissement est convenu. Si le désaccord persiste, une procédure d'appel peut être lancée

En cas de désaccord sur la proposition d'orientation



Entretien

famille et
chef
d'établissement

Accord



Désaccord

**Décision
d'orientation**

Commission
d'appel : fin juin



Vœux sur AFFELNET

Affectations informatisées:

- Vœux à formuler sur AFFELNET
 - Possibilité de formuler 10 VŒUX dans l'académie et
 - 5 VŒUX hors académie
 - Affectation en fonction de plusieurs critères:
 - Formation d'origine
 - Ordre des vœux
 - Zone de résidence
 - Résultats scolaires
 - Situation du candidat (médicale, sociale...)
- Pas d'affectation Affelnet pour les sections européennes → lycée d'accueil*

ATTENTION!!!
AFFECTATION NE VAUT PAS
INSCRIPTION
IL EXISTE UNE DATE
LIMITE...

L'inscription dans l'établissement
d'affectation

Fin juin - début juillet

La famille reçoit la notification d'affectation le dernier jour du brevet. Cette notification précise la formation et le lycée d'affectation.

À sa réception, l'élève et sa famille doivent s'inscrire dans le lycée indiqué. Cette démarche est indispensable pour s'assurer une rentrée sereine. Les consignes pour cette inscription sont le plus souvent transmises avec la notification d'affectation.

Une procédure d'inscription par internet se développe dans les lycées et concerne chaque année de plus en plus d'établissements d'accueil.



UN NOUVEAU PARCOURS DÉMATÉRIALISÉ : ORIENTATION – AFFECTATION – INSCRIPTION



Téléservice orientation

Janvier-février intentions

Mai demandes définitives



Téléservice affectation

Mai-juin formulation des vœux



Téléservice inscription

Juin inscription

Le téléservice

Il permet aux familles de :

- ▶ Saisir les **intentions provisoires**
- ▶ Consulter **l'avis provisoire du conseil de classe** et en accuser réception
- ▶ Saisir les **choix définitifs**
- ▶ Consulter la **réponse du conseil de classe** et faire part de leur accord ou désaccord
- ▶ Consulter la **décision d'orientation** du chef d'établissement en cas d'accord.

Il est accessible dans le menu **de Scolarité Services** :

- ▶ Pour les élèves du palier 3^{ème}.



Le Téléservice de l'orientation – portail scolarité-services : Comment ça marche ?

L'utilisation du téléservice Orientation est possible depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, durant la période définie par les académies et les établissements scolaires.

Les établissements scolaires peuvent mettre à disposition un ordinateur pour les familles qui ne seraient pas équipées.

Les familles sont informées des modalités de connexion au téléservice par les établissements scolaires.

Cette connexion est sécurisée par un identifiant et un mot de passe.

Un courriel de confirmation récapitule les demandes d'orientation exprimées.



LA SECONDE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- Lycée de secteur du collège Leï Garrus :

Lycée Maurice Janetti à Saint Maximin la Sainte Baume

- *Autre lycée?* demander une **dérogation** (formulaire disponible au secrétariat en Mai)

Attention: peu de dérogations sont accordées !



DEMANDE DE DÉROGATION

Toutes les demandes sont traitées dans l'ordre de priorité suivant :

1. Élève en situation de handicap
2. Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
3. Élève boursier au mérite ou sur critères sociaux
4. Élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2019
5. Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est situé à proximité de l'établissement souhaité
6. Élève devant suivre un parcours scolaire particulier
7. Convenances personnelles

Ces différents motifs sont indiqués par la famille sur la fiche de demande de dérogation fournie par l'établissement d'origine qui procédera à la vérification des pièces justificatives pour validation. Il est possible d'indiquer plusieurs motifs pour un même vœu.



Toute demande de dérogation validée ne vaut pas affectation dans l'établissement sollicité. Elle sera traitée dans la limite des places restées vacantes après l'affectation des élèves du secteur.



LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**Au lycée général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.**

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

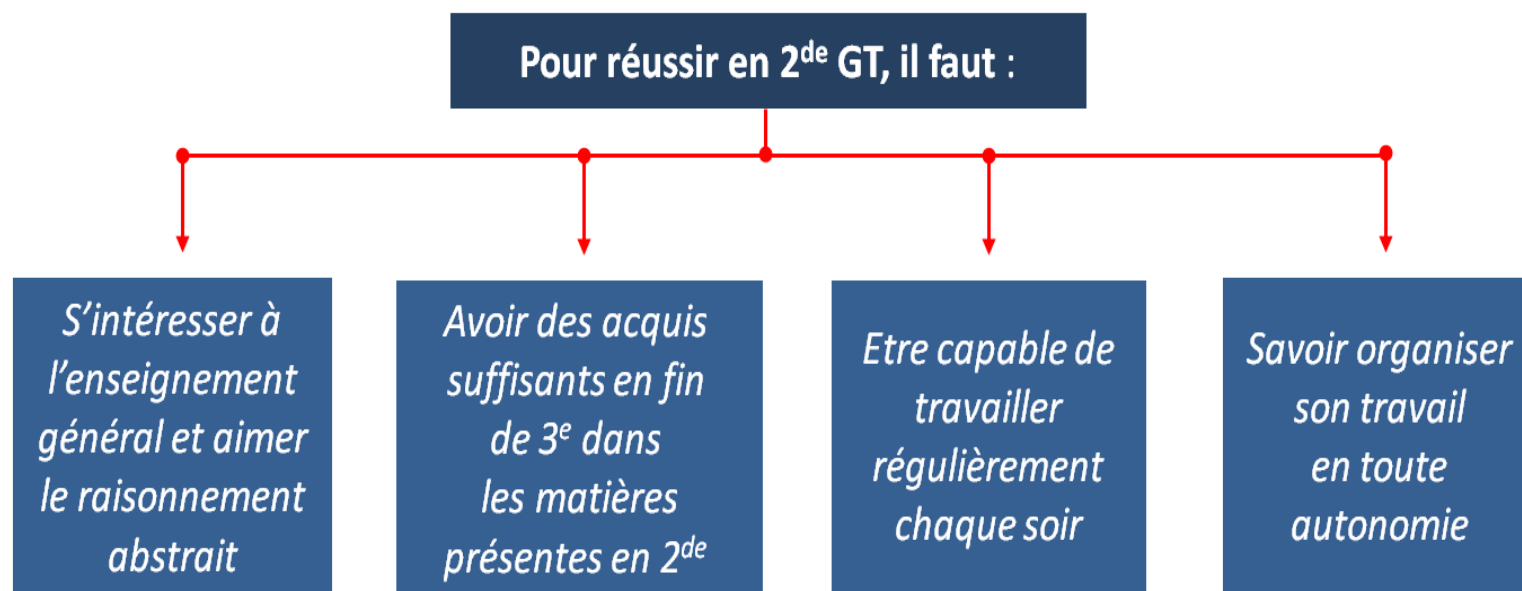
Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

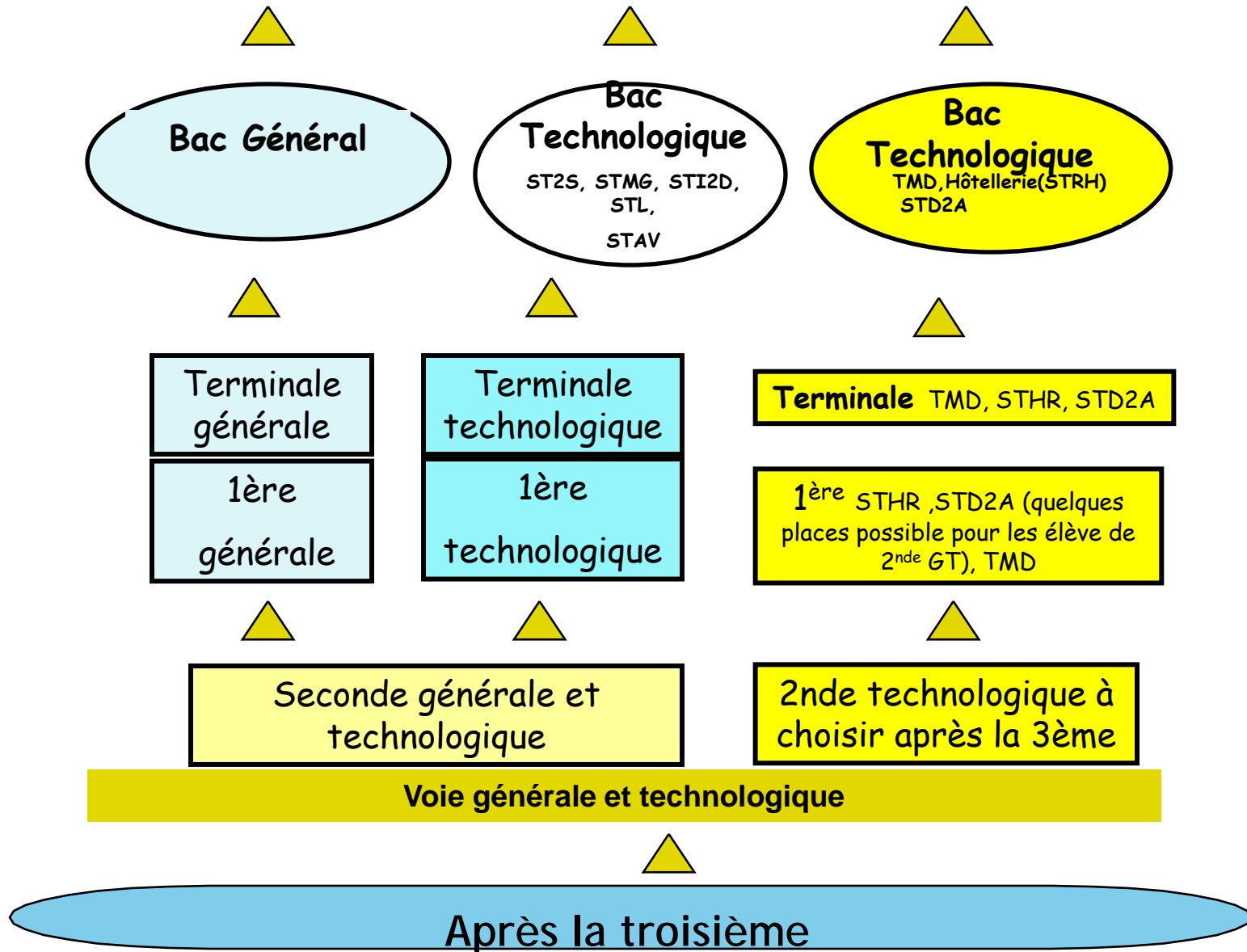


Exigences de la classe de seconde



Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

Études supérieures (Université, BTS, DUT, CPGE...)



SECONDES SPECIFIQUES

- enseignement qui s'articule autour de matières spécialisées et de matières générales.
- Accès sur dossier + entretien et/ou test d'aptitudes
 - 2nd Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)
 - lycée Paul Augier à Nice
 - Lycée régional Anne Sophie Pic à Toulon
 - 2nd Techniques de la Musique et de la Danse (TMD)
 - lycée Massena à Nice



LE TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE 2^{de}



QUI ? TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{de}
GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
ET DE 2^{de} PROFESSIONNELLE

QUAND ?

AU COURS DE LA 2^e QUINZAINE DE SEPTEMBRE



POURQUOI ?

PRÉPARER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE CHAQUE ÉLÈVE



COMMENT ?

AU LYCÉE, SUR UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Le test de positionnement comprend
2 passations de 50 minutes chacune

1

FRANÇAIS

- ✓ Compréhension de l'oral
- ✓ Compréhension de l'écrit
- ✓ Compréhension du fonctionnement de la langue

Optionnel

Expression orale*
Mise en situation d'échange oral



MATHÉMATIQUES

2

- ✓ Organisation et gestion de données
- ✓ Nombres et calcul
- ✓ Géométrie
- ✓ Calcul littéral

Exercices différents
selon la voie



Résultats

La correction est automatisée.
Les résultats sont communiqués
aux élèves. Ils sont totalement
anonymes en dehors
de l'établissement.

* Dans les établissements volontaires



ENSEIGNEMENTS COMMUNS ET OPTIONNELS

Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5 h 30
- Sciences économiques et sociales ▶ 1 h 30
- Maths ▶ 4 h
- Physique-chimie ▶ 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 18 h/an
- Sciences numériques et technologie ▶ 1 h 30
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

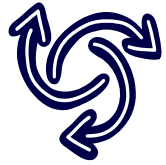
Enseignements optionnels

↘ 1 enseignement général, au choix

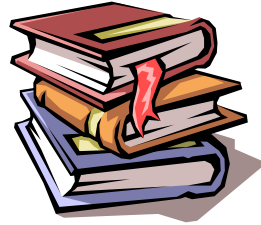
- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, en lycée agricole) ▶ 3 h

↘ 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion
- Biotechnologies,
- Création et culture - design) ▶ 1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 6h
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive
- Pratiques sociales et culturelle ▶ 3 h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h
- Santé et social ▶ 1 h 30



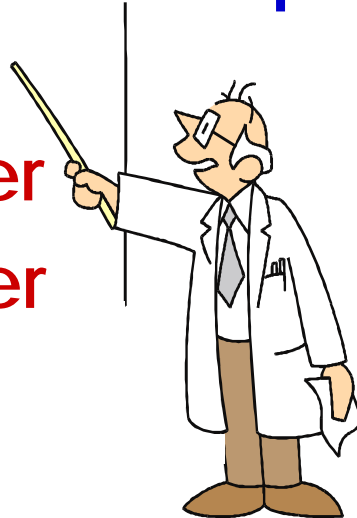
VOIE GENERALE → BAC GÉNÉRAL



- enseignement théorique et
 - abstrait
 - réfléchir / analyser / synthétiser
 - argumenter / rédiger
- travail personnel important



- ✓ analyser
- ✓ commenter
- ✓ argumenter
- ✓ rédiger

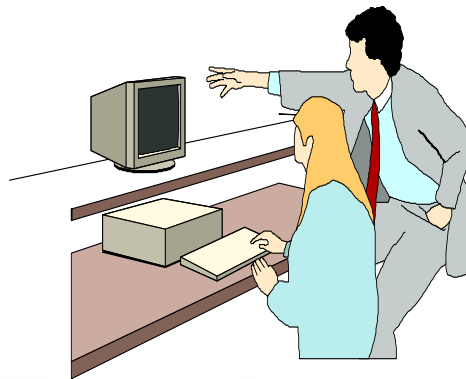
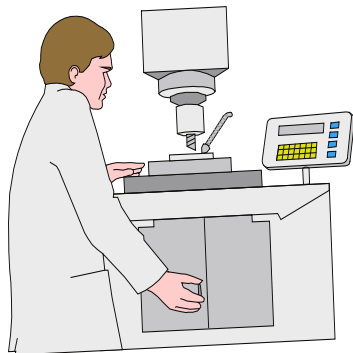


VOIE TECHNOLOGIQUE → BAC TECHNOLOGIQUE

→ enseignement appliqué
 > **observation** > **expérimentation**

→ travail en groupe et en autonomie

→ travaux pratiques (T.P.) en laboratoire,
 en salle d'informatique, de technologie, en
 atelier...



LES BACCALaurÉATS TECHNOLOGIQUES

STMG

Sciences et Technologies du Management et
de la Gestion

STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie
et du Développement Durable

ST2S

Sciences et Technologies de la santé
et du social

STL

Sciences et Technologies de Laboratoire

STAV

Sciences et Technologies
de l'Agronomie et du Vivant

ST2A

Sciences et technologies du design
et des arts appliqués

TMD

Techniques de la Musique et de la Danse

Hôtellerie – STHR

Sciences et Technologies de
l'hôtellerie et de la restauration

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

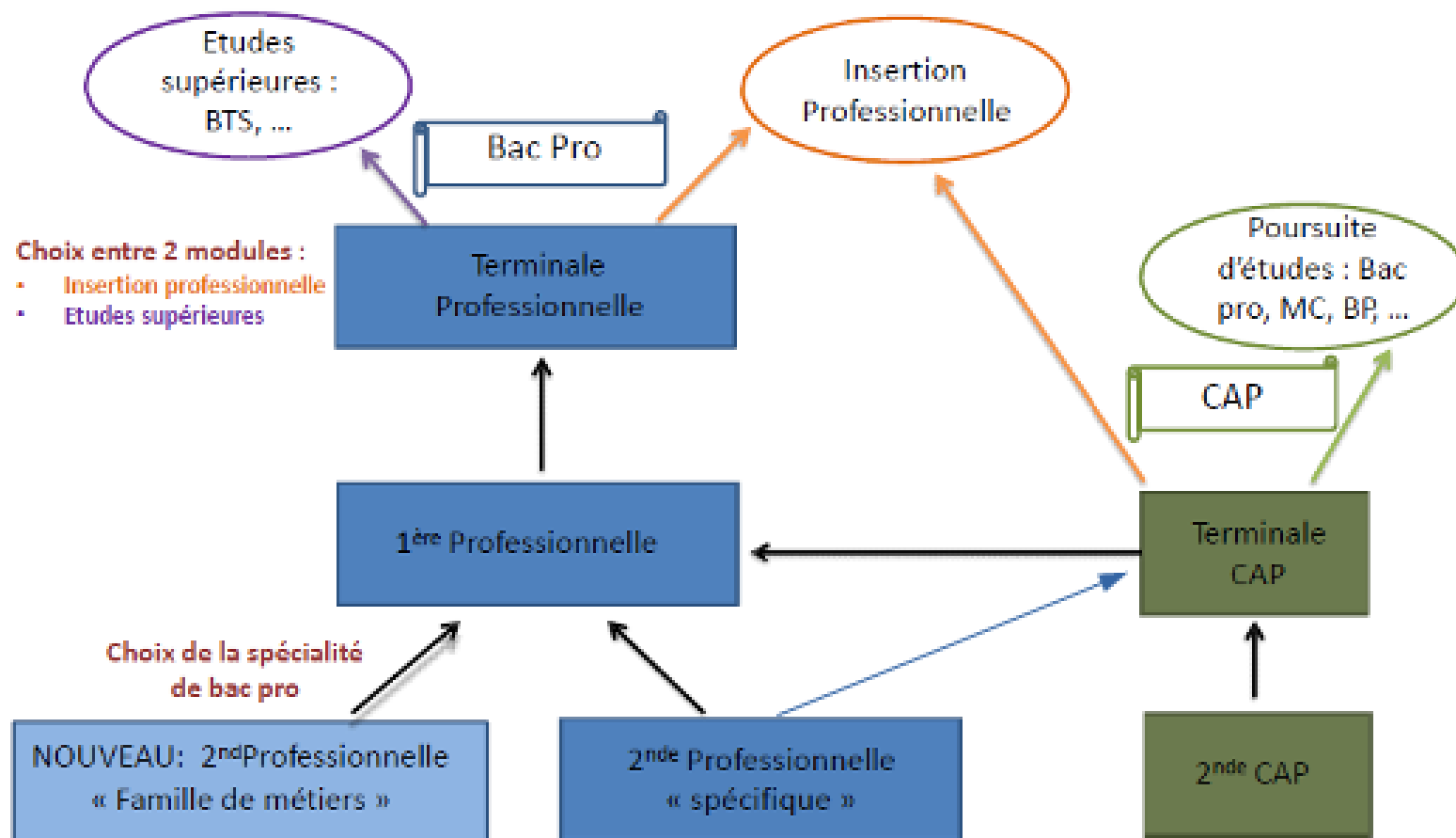


1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LA VOIE PROFESSIONNELLE



LA VOIE PROFESSIONNELLE

Bac professionnel

Enseignements généraux :

450 h
en 2nde

Français, histoire-géo, EMC,
Mathématiques, Langue vivante
(parfois 2 si pas physique chimie),
Arts appliqués, EPS

Enseignements professionnels :

345 h
en 2nde

Différents en fonction du bac pro
(Ateliers, mise en situation
professionnelle, jeux de rôle..)

Périodes de stage :

4 à 6 semaines
en 2nde

de 18 à 24 semaines réparties sur les
3 ans

Accompagnement personnalisé et aide à l'orientation

105 h
en 2nde

CAP

Enseignements généraux :

Mathématiques-sciences, Français
histoire-géo, Langue vivante, EMC,
Arts appliqués, EPS

Enseignements professionnels :

+ de la moitié
de l'emploi du
temps

Différents en fonction du CAP (Ateliers,
mise en situation, jeux de rôle...)

Périodes de stage :

De 6 à 8
semaines en
1^{ère} année

de 12 à 16 semaines réparties sur les
2 ans

Aide individualisée

Année 2018-2019

préparer un cap ou un bac pro...

LP ou CFA ?

Lycée Professionnel (LP)

- Sous **statut scolaire**.
- Temps plein avec des périodes de stage en entreprise.
- Vacances scolaires.
- Formation du CAP au Bac Pro 3 ans.

CFA

- Apprentissage: **statut salarié**
- Alternance entre les cours au CFA et le temps de travail en entreprise.
- 5 semaines de congés.
- Rémunération en fonction de l'âge et du niveau d'étude.
- Formation du CAP au Bac Pro 3 ans.

ORIENTATION ET AFFECTATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Pas de sectorisation en en PRO!

- 1 vœux = 1 spécialité + 1 établissement
- Admission sélective: selon spécialité

ATTENTION: affectations en LP parfois très sélectives!!!

ATTENTION:

Matières à travailler plus selon la filière pro
visée!



LES FAMILLE DE MÉTIERS EN CLASSE DE SECONDE

- Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, définies au niveau national, 14 familles de métiers seront mises en place pour permettre aux élèves de seconde d'acquérir les compétences professionnelles communes aux spécialités concernées.



LA VOIE PROFESSIONNELLE – LES FAMILLES DE MÉTIERS

Les familles de métiers en place :

▶ MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

▶ MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

▶ MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

▶ MÉTIERS DE LA MER

▶ MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION

▶ MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

▶ MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

▶ MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

▶ MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

▶ MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Les familles de métiers dans l'enseignement agricole

▶ MÉTIERS DE L'ALIMENTATION-BIO-INDUSTRIE-LABORATOIRE

▶ MÉTIERS DU CONSEIL VENTE

▶ MÉTIERS DE LA NATURE - JARDIN - PAYSAGE - FORÊT

▶ MÉTIERS DES PRODUCTIONS

POURQUOI UNE CLASSE DE SECONDE PAR FAMILLE DE MÉTIERS ?

La classe de seconde « famille de métiers » doit permettre d'amorcer la professionnalisation du jeune en lui faisant acquérir des compétences professionnelles communes aux spécialités qui la constituent.

Les activités pédagogiques permettent au lycéen de mieux appréhender les conséquences de son activité professionnelle sur celle des métiers connexes et de mieux dialoguer avec les différents interlocuteurs rencontrés dans l'exercice de son activité professionnelle.

L'organisation par famille de métiers en classe de seconde propose un cadre sécurisant et une orientation progressive. Cela permet aux élèves déjà déterminés de consolider leur choix et donne à ceux qui s'étaient construits une représentation erronée de leur futur métier l'opportunité de se diriger vers une spécialité de la famille correspondant le mieux à leurs aspirations.

LE TEST DE POSITIONNEMENT EN SECONDE PROFESSIONNEL

- Tous les élèves passent un **test de positionnement** à l'entrée au lycée
- Deux passations de 50 minutes sur ordinateur
- En **français** :
 - Maîtrise de la langue
 - Compréhension à l'oral et à l'écrit
 - Fonctionnement de la langue
- En **mathématiques** :
 - Représenter l'espace, calculer avec des grandeurs (longueurs, aires, volumes) et exprimer des résultats dans les unités adaptées
 - Mettre un problème en équation, résoudre des équations ou inéquations du premier degré
- **Renforcement en mathématiques et en français**, en fonction des résultats

PLUS D'ACCOMPAGNEMENT

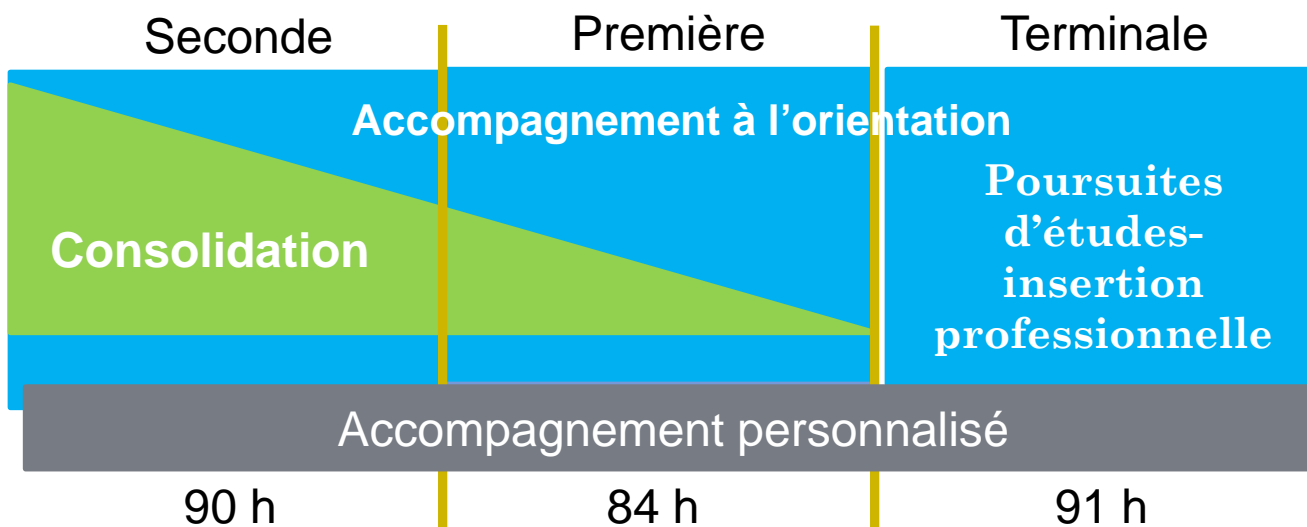
Un accompagnement renforcé des élèves, avec 100 heures chaque année

En baccalauréat professionnel :

- **En seconde**, consolidation en français et mathématiques pour les élèves qui en ont besoin, et aide à l'orientation
- **En première**, accompagnement personnalisé et réflexion sur le projet d'avenir
- **En terminale**, accompagnement personnalisé et préparation à l'après-bac, au choix :
 - Préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat
 - Préparation à la poursuite d'études

UN ACCOMPAGNEMENT MIEUX ADAPTÉ

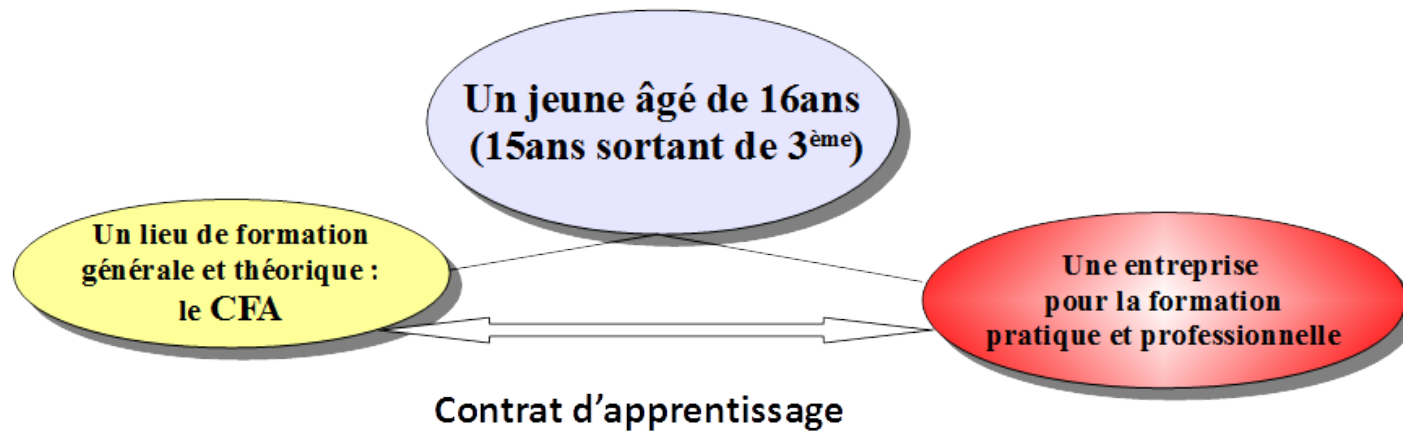
Au cours du cycle, la part des trois volets de l'accompagnement doit pouvoir évoluer



Exemple du cycle préparant au baccalauréat professionnel



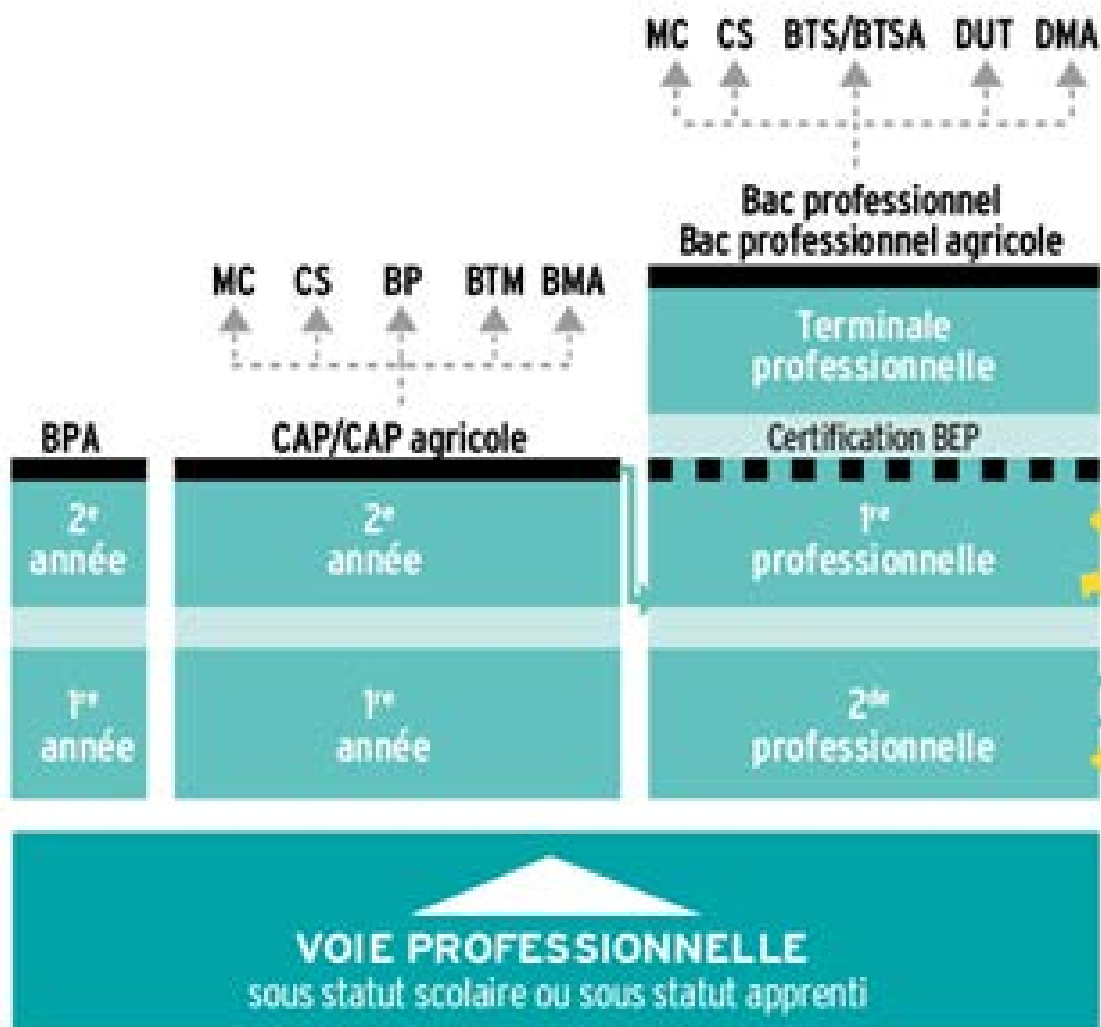
L'APPRENTISSAGE – UNE AUTRE MANIÈRE DE SE FORMER



- Pour préparer un BAC PRO ou un **CAP** en alternance
- Signer un contrat de travail particulier
- Statut apprenti salarié



APRÈS UN BAC PROFESSIONNEL



APRÈS UN CAP

brevet des métiers d'art :

reliure, verre, céramique,
ébénisterie, etc., en 2 ans

BMA

brevet professionnel :

pour certaines professions
(coiffure, fleuriste, etc.),
autorise à travailler à son
compte, en 2 ans

BP

**CAP/CA
PA**

BTM

brevet technique des
métiers, pour devenir chef/e
d'atelier ou de fabrication

certificat de spécialisation
en 1 an

CS

MC

**Bac
pro**

bac pro : après passage en
1^{re} professionnelle, en 2 ans

mention complémentaire :
spécialisation en 1 an



RECRUTEMENTS PARTICULIERS – SUR DOSSIER ET COMMISSION

- CAP Agent de sécurité : LP les Palmiers *Nice*
- Bac pro Les métiers de la sécurité : LP les Palmiers *Nice*, LP Hutinel *Cannes*, lycée Costebelle *Hyères*, (privé lycée J.D'Arc *Brignoles*)
- Bac pro conducteur routier, livreur de marchandises : LP Galliéni *Fréjus*
- CAP Conducteur livreur de marchandises : LP Galliéni *Fréjus*
- CAP Conducteur d'engins, travaux publics et carrières : LP Galliéni *Fréjus*
- Bac pro Travaux forestiers : LPO de La Montagne *Valdeblore*
- Bac pro en partenariat avec la Marine Nationale (Langevin *La Seyne*, Cisson *Toulon*, Galliéni *Fréjus*) - plusieurs spécialité du domaine
- Parcours sportif labellisés ski alpin au lycée de la montagne à Valdeblore



Après cette réunion d'information: rappel

Augmentez votre connaissance des métiers

En 3°, on connaît environ **5 %** des métiers qui existent....

Comment ?

- * Lecture de la documentation papier de L'ONISEP présente au CDI du collège et des fiches CIDJ présentes au CIO de Brignoles.
- * Interrogation de vos parents et de leurs amis sur leurs métiers
- * Et par Internet (www.onisep.fr) !

Augmentez votre connaissance des filières scolaires

- * www.eduscol.fr / www.ac-nice.fr
- * A partir du mois de janvier, possibilité de faire des stages de découverte dans les lycées professionnels.
- * Fréquentation des journées Portes Ouvertes des établissements
- * Forum des métiers

Prendre conseil auprès des professionnels de l'éducation nationale (psy en, profs..) et parlez en en famille!!



MME CENKINA

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE *ÉDUCATION, DÉVELOPPEMENT ET CONSEIL EN
ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE*

- Permanences au sein du collège Leï Garrus à Saint Maximin la Sainte Baume

Jeudi toute la journée

(les rendez-vous sont à prendre auprès de la CPE)

- Permanences au sein du CIO (Centre d'information et d'orientation) de Brignoles
- tel : 04 94 69 08 55

Lundi après-midi

